

Province de Québec  
MRC du Granit



## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NANTES

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, Ali Mohammed Ayachi, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Nantes, qu'il y aura une séance du Conseil, le 15 juillet 2025 à 19h30, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Nantes, sis au 1244 Rue principale à Nantes. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

- Dérogation à la réglementation indiquée à l'article 7.5.2 du règlement de zonage sur l'emplacement d'une piscine pour la propriété située au 3442 St-Joseph.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À NANTES (QUÉBEC), Ce 1<sup>er</sup> jour du mois de juillet 2025.

  
Ali Mohammed Ayachi  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, soussignée, Ali Mohammed Ayachi, directeur général secrétaire-trésorier de la municipalité de Nantes, certifie par la présente avoir publié, en date du 1<sup>er</sup> jour du mois de juillet 2025, l'avis public concernant une demande de dérogation mineure, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal et le site internet de la municipalité à 12 :00.

*En foi de quoi*, je donne ce certificat, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de juillet 2025 à 12 :00.

  
Ali Mohammed Ayachi;  
Directeur général et secrétaire trésorier